

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE  
**NOUS, ON LA DÉFEND !**



## INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°25

Montreuil, le 13 mai 2018

### Le chiffre du jour

- **86 %** des français interrogés pensent qu'il faut écouter les salariés lorsqu'ils se prononcent sur l'avenir de leur entreprise ;
- **21 Mai**, c'est la date de fin de la **Vot'action** à la SNCF ;
- **10 millions** d'euros, c'est le soi-disant surcoût du statut des cheminots estimé par la SNCF

**Le débat autour du coût du statut et du fameux écart de compétitivité fait rage.**

**La ministre E. BORNE parlait de 100 millions d'euros et E. MACRON de 700 millions d'euros ! Maintenant la direction de la SNCF annonce 10 millions d'euros par an.**

**Dans le même temps, le Président PEPY parle lui, d'un coût de la grève de 300 millions d'euros soit 30 ans de STATUT pour les cheminots.**

**Cela démontre que la volonté de casser le statut ne repose sur aucun élément économique crédible, mais uniquement sur une posture ultralibérale.**

### ► DEMOCRATIE CONTRE PROPAGANDE !

Le Président PEPY se défend d'intervenir sur les choix politiques de la réforme ferroviaire qui, selon ses dires, relèvent du seul gouvernement. Il en est pour autant un de ses plus ardents défenseurs.

A chaque sortie médiatique, il démontre être un fidèle VRP du gouvernement. Sa volonté de discréditer la légitimité du vot'action des cheminots, organisé par l'intersyndicale en est le parfait exemple.

**Il faut dire qu'après avoir confisqué le débat public pour détourner l'opinion des véritables enjeux de cette réforme, voici que les cheminots œuvrant au quotidien pour faire fonctionner le service public dans des conditions très dégradées n'auraient pas leur mot à dire !**

Seuls les députés de la majorité, véritables ventriloques du gouvernement, auraient voix au chapitre ?

Qu'importe si la réforme est massivement rejetée par le corps social, y compris l'encadrement, qui serait demain en responsabilité pour la mettre en œuvre ?

En attendant, la Direction de la propagande de l'entreprise s'évertue à tenter de fabriquer du consentement à une réforme promue par le gouvernement.

La Direction de la communication est-elle légitime dans ce rôle ?

**La Fédération CGT des Cheminots, invite pour sa part les cheminots de tous collèges et services à participer massivement à ce **Vot'action** à compter du 14 mai.**

**Ne vous laissez pas confisquer votre avenir : exprimez-vous massivement !**



**L'ARGENT DES BANQUES POUR LES SERVICES PUBLICS, PAS POUR LA FINANCE !**

**58 personnalités ont déjà signé l'appel des économistes à soutenir la grève des cheminots.**

Extraits :

« [...] Il faut libérer la SNCF du coût de la dette. Selon le dernier rapport sur les comptes des transports, sur l'ensemble des dépenses liées au transport ferroviaire en 2016, 2,7 milliards sont allés aux banques et aux assurances. C'est l'équivalent d'un tiers de la masse salariale ! Les conditions de crédit des marchés financiers et des banques leur permettent de pomper les richesses créées par les cheminots et la SNCF et empêchent son développement. La reprise de la dette par l'État doit s'accompagner d'une renégociation et d'une conversion en une dette à très long terme et à 0 %, sinon cela reporte la charge sur les contribuables, c'est-à-dire, pour l'essentiel, sur les salariés et retraités.

**[...] Il faut aussi financer de nouvelles dépenses pour le service public ferroviaire de voyageurs et de fret...**

[...] C'est indispensable pour faire face à l'état dégradé des infrastructures, à l'engorgement des transports urbains, à l'engorgement des routes par les poids lourds, à l'arrivée de nouvelles technologies économes en énergie pour lutter contre le réchauffement climatique, au besoin de cohérence entre les systèmes de transports à l'échelle de l'Europe, au besoin de relever le défi des données numériques, au besoin de consolider le statut des cheminots [...]

**[...] Il faut de l'argent pour développer ces services publics !**

[...] Au-delà d'une nécessaire contribution fiscale, arrêtons de livrer notre endettement aux marchés financiers à qui l'État paye 40 milliards d'intérêts par an.

[...] Si nos services publics bénéficiaient des mêmes conditions que les banques pour leurs emprunts, ils auraient les moyens de faire aujourd'hui les dépenses qui leur permettraient de se développer, d'accroître les richesses produites dans le pays, et ainsi de rembourser, progressivement dans l'avenir, une dette rendue utile et efficace.

**[...] Le président E. Macron et son Premier ministre, E. Philippe, doivent mobiliser les instruments financiers pour cela.**

[...] Nous souhaitons ouvrir la discussion en ce sens avec tous les pays de l'Union européenne (acteurs sociaux, intellectuels, sociétés civile, forces politiques, ...) d'autant plus que partout le besoin de développer les services publics est criant.

**Dans l'immédiat, nous demandons :**

- Des négociations autour d'un véritable plan d'avenir pour le transport ferroviaire ;
- Un plan d'urgence d'investissement matériel et humain financé à 0 % par la Caisse des dépôts (CDC) et les banques publiques (BPI, Banque postale, ...) pour les services publics ;
- Que la Banque centrale européenne (BCE) appuie ce plan en attribuant à ce pôle public bancaire et pour les services publics une partie des milliards qu'elle crée chaque mois, comme le permet l'article 123.2 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, au lieu de les injecter sur les marchés financiers. »



**En route vers la 10<sup>e</sup> séquence !**

**Prochain préavis unitaire du 17 Mai 20h00 au 20 Mai 07h55.**

**F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Fonction : .....

Grade : .....

Position de rémunération : .....

Etablissement : .....

Tél : .....

E-mail : .....

**J'ADHÈRE À LA CGT**

**FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS**  
 263, Rue de Paris - Case 546  
 93 515 MONTREUIL Cedex  
 Tél : 01.55.82.84.40  
 orga@cheminotcgt.fr  
 www.cheminotcgt.fr

**BULLETIN D'ADHESION**

**Ne dites plus :  
« Que fait la CGT ? »  
FAITES-LA !**

Nom du secteur:..... Tél : .....

Syndicat :..... Tél : .....

Nom du contact : .....

Nom du syndiqué : .....

